

CHRONIQUE

Office Nansen

Réfugiés arméniens indigents.

Vivement ému par la situation difficile d'un certain nombre de réfugiés arméniens indigents qui se trouvent encore dans des baraques en Syrie, le Comité de direction de l'Office Nansen a décidé de lancer un appel en leur faveur dans l'intention de recueillir les sommes nécessaires à leur établissement dans des conditions modestes, mais convenables.

M. Michaël Hansson, président du Conseil d'administration de l'Office, a envoyé au Comité international, en date du 24 mars, le texte de cet appel, que nous reproduisons ici.

M.L. 26-1936-Annexe 1.

Appel en faveur des réfugiés arméniens indigents se trouvant encore dans des baraquements à Beyrouth et Alep.

En 1926, le Haut-Commissaire de la République française fit une démarche auprès du Haut-Commissariat pour les réfugiés de la Société des Nations pour le prier de bien vouloir collaborer à l'installation, dans les Etats sous mandat, d'un grand nombre d'Arméniens réfugiés en Syrie.

Après s'être assuré le concours d'importantes sociétés philanthropiques, le Dr Nansen accepta de participer à cette tâche. Ces réfugiés arméniens étaient concentrés pour la plupart à Alep, Beyrouth, Alexandrette, Damas et quelques villes de province. Il fut entendu que les sommes disponibles ne seraient pas distribuées à titre de secours à fonds perdus, mais que toutes les avances en argent, en locaux d'habitation ou matériaux de construction, seraient prêtées aux réfugiés et qu'elles devraient être remboursées par les bénéficiaires par mensualités ou annuités. L'argent ainsi récupéré devait être réemployé de la même façon.

Les fonds recueillis jusqu'au 31 décembre 1935, grâce à la générosité du Gouvernement français et aux efforts du Comité britannique unifié (*Save the Children Fund, Armenian (Lord Mayor's) Fund,*

CHRONIQUE Office Nansen.

Friends of Armenia and Society of Friends), de la *Near East Association*, de l'Union générale arménienne de bienfaisance et de nombreuses autres organisations et personnes privées, s'élevèrent à plus de 11 millions de francs français, et permirent l'établissement de plus de 30,000 réfugiés qui furent installés modestement, mais convenablement. Mais la question se pose actuellement du placement des quelques réfugiés restants, soit environ 350 familles se trouvant à Alep et 250 familles à Beyrouth, et dont l'établissement couronnerait cette œuvre de secours envers les réfugiés arméniens de Syrie. Cependant, les réfugiés dont il s'agit se trouvent dans une situation si précaire qu'on ne pourrait songer pour eux à l'allocation d'avances, même si des montants suffisants étaient disponibles, étant donné que les charges qui leur seraient occasionnées par le remboursement de ces avances entraveraient inévitablement leurs possibilités éventuelles d'avenir. Il est donc nécessaire d'envisager, à leur égard, des secours à fonds perdus que l'Office n'est pas en mesure de leur accorder.

Encouragé par certaines assurances qui lui ont été données, l'Office se permet, une fois de plus, d'avoir recours à la générosité exemplaire des organisations philanthropiques, philarméniennes, nationales et internationales qui, si souvent, ont contribué par leurs dons à soulager la misère de milliers de réfugiés. L'Office est persuadé que cet appel ne restera pas sans écho et que les dites organisations voudront bien accomplir un dernier effort en faveur de ces quelques réfugiés de Syrie. Il s'agirait en l'occurrence de montants relativement peu importants de l'ordre de 70 à 75,000.— francs suisses qui permettraient, une fois pour toutes, d'achever l'établissement des réfugiés arméniens dans cette partie du monde.

Union internationale de secours aux enfants.

Mission en Ethiopie¹.

L'Union internationale de secours aux enfants et l'Office Eglantyne Jebb pour la protection de l'enfance d'origine non européenne ont envoyé en mission à Addis-Abeba Mrs Small pour étudier les besoins des enfants éthiopiens et les possibilités de travail en leur faveur.

¹ *Nouvelles de l'U. I. S. E.*, mars 1936.